

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Village d'Hébertville-Station | 93025 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Budget 2023		Réalizations 2023		Total consolidé
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenaires		
Revenus							
Fonctionnement	1	2 791 331	2 677 288	2 885 039	168 106	2 896 993	
Investissement	2	99 302		429 633		429 633	
	3	2 890 633	2 677 288	3 314 672	168 106	3 326 626	
Charges	4	2 600 458	2 059 650	2 875 452	147 975	2 867 275	
Excédent (déficit) de l'exercice	5	290 175	617 638	439 220	20 131	459 351	
Moins : revenus d'investissement	6	(99 302)	()	429 633	()	429 633	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	190 873	617 638	9 587	20 131	29 718	
Éléments de conciliation à des fins fiscales							
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	565 738		620 233	10 462	630 695	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9						
Remboursement de la dette à long terme	10	(525 866)	592 438	548 964	6 211	555 175	
Affectations							
Activités d'investissement	11	(26 096)	()	30 145	42 919	31 056	
Excédent (déficit) accumulé	12	155 245	(17 900)	28 245	67 944	96 189	
Autres éléments de conciliation	13	39 675		35 923		35 923	
	14	208 696	(610 338)	105 292	29 276	176 576	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	399 569	7 300	114 879	49 407	206 294	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenaires.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	352 669	21 751	60 528
Débiteurs	2	1 618 275	2 073 501	1 628 982
Placements de portefeuille	3	1 000	1 000	1 000
Autres	4			
	5	1 971 944	2 096 252	2 152 361
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	5 745 172	5 737 163	5 772 176
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	966 390	822 337	868 789
	10	6 711 562	6 559 500	6 640 965
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(4 739 618)	(4 463 248)	(4 488 604)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	16 434 413	16 584 194	16 718 028
Autres	13	113 418	126 488	203 621
	14	16 547 831	16 710 682	16 921 649
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	271 943	362 720	446 663
Excédent de fonctionnement affecté	16	1 073		6 580
Réserves financières et fonds réservés	17	380 073	420 414	422 737
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18	(172 071)	(200 440)	(200 440)
Financement des investissements en cours	19	34 866	217 667	144 295
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	11 292 329	11 447 073	11 619 790
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	11 808 213	12 247 434	12 433 045

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté		
Administration municipale	1,1	2 800
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	3 780
	4	6 580
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale	5,1	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	7	66 618
Organismes contrôlés et partenariats	8	2 323
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Administration municipale	9	342 796
Organismes contrôlés et partenariats	10	325 175
Fonds local d'investissement	11	
Fonds local de solidarité	12	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	11 000
Autres	14,1	
	15	422 737
	16	380 073
		386 653

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	5 394 366
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	5 394 366

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	5 403 034	5 401 860
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	375 310	402 149
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	5 778 344	5 804 009

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	1 611 460	1 733 781	1 818 263	1 818 263
Compensations tenant lieu de taxes	13	32 071	29 363	30 445	30 445
Quotes-parts	14				
Transferts	15	238 898	259 768	302 264	304 074
Services rendus	16	418 684	354 426	436 400	440 524
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	67 846	50 200	45 092	45 092
Autres	18	422 372	249 750	252 575	258 595
	19	2 791 331	2 677 288	2 885 039	2 896 993
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	99 302		429 633	429 633
Autres	23				
	24	99 302		429 633	429 633
	25	2 890 633	2 677 288	3 314 672	3 326 626

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022	
Administration générale	1	584 391	697 006	37 356	734 362	726 753	591 989
Sécurité publique							
Police	2	86 507	92 047		92 047	92 047	88 258
Sécurité incendie	3	76 791	75 554	1 274	76 828	71 867	68 963
Autres	4	225	843		843	843	3 833
Transport							
Réseau routier	5	425 420	426 925	268 408	695 333	697 519	645 264
Transport collectif	6	2 050	2 871		2 871	2 871	2 035
Autres	7		901		901	901	
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	177 094	186 786	241 697	428 483	428 643	413 644
Matières résiduelles	9	163 155	163 155		163 155	163 155	155 301
Autres	10						
Santé et bien-être	11	5 362	20 471		20 471	20 471	2 169
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	15 537	11 395		11 395	12 359	10 050
Promotion et développement économique	13	30 019	29 299		29 299	29 299	30 665
Autres	14	600	36 368		36 368	36 368	39 981
Loisirs et culture	15	315 463	343 598	71 498	415 096	415 096	390 280
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	177 036	168 000		168 000	169 083	164 081
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	2 059 650	2 255 219	620 233	2 875 452	2 867 275	2 606 513
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		620 233 (620 233)			
	21	2 059 650	2 875 452		2 875 452	2 867 275	2 606 513

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	99 302	429 633	429 633	
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (202 206)(770 013)(47 062)(817 075)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ()	19 902)(29 558)(49 460)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	1 046 970	530 560		530 560
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	26 096	30 145	42 919	31 056
Excédent accumulé	6	19 102		2 337	2 337
	7	889 962	(229 210)	(31 364)	(302 582)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	989 264	200 423	(31 364)	127 051

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de municipalité d'Hébertville-Station (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la municipalité doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S15, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité; nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle. Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Éric Bernier, CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A112223

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Alma, le 2 juillet 2024

